



Contact: Nicole Gesret
Directrice Exécutive Marketing & Communications
nicole.gesret@aig.com
Tel: 01 49 02 48 23

Paris, le 16 avril 2018

**AIG - France nomme Anne Bontoux,
Directrice du Département Responsabilité Civile Générale, Risques
Environnementaux et Flottes Automobiles**



Anne Bontoux, 44 ans, rejoint le Comité de Direction d'AIG France en tant que Directrice du Département Responsabilité Civile Générale, Risques Environnementaux et Flottes Automobiles pour la France à compter du 2 mai prochain.

Actuaire ISUP et titulaire d'une maîtrise de mathématiques de l'université Pierre et Marie Curie, Anne Bontoux débute sa carrière à la SCOR en tant qu'actuaire réassurance non traditionnelle monde entier puis responsable de l'actuariat du marché français pour les traités en responsabilité civile.

Elle poursuit ses responsabilités en réassurance chez Swiss Re, Tokio Millenium Re à Zurich, puis XL Re en tant que responsable Responsabilité Civile pour EMEA et enfin chez XL- Catlin Re.

Anne est également membre des Commissions Responsabilité Civile et Automobile de l'APREF.

« Je me réjouis qu'Anne rejoigne notre équipe de direction. Jouissant d'une grande expérience et d'une excellente connaissance du marché de la responsabilité civile, Anne aura en charge la définition et l'exécution des plans de croissance ainsi que le suivi des portefeuilles RC générale, pollution et flottes automobiles, dont le développement est essentiel pour AIG

France. Sa maîtrise des activités de réassurance tout comme ses capacités en matière d'actuariat sont par ailleurs un apport stratégique pour notre comité de direction » indique Christophe Zaniewski, Directeur Général d'AIG en France.

####

American International Group, Inc. (AIG) est l'un des leaders mondiaux de l'assurance. Fondées en 1919, les sociétés membres d'AIG aujourd'hui, offrent une vaste gamme d'assurance dommages et responsabilité, d'assurance-vie, produits de retraite et d'autres services financiers à des clients dans plus de 80 pays et juridictions. Ces offres comprennent divers produits et services qui aident les entreprises et les particuliers à protéger leurs actifs, à gérer les risques et assurer la sécurité de la retraite. Les activités principales d'AIG comprennent l'assurance des risques d'entreprises et des risques des particuliers, ainsi que diverses opérations. L'assurance des risques d'entreprises comprend : les assurances de responsabilités et les lignes financières, ainsi que les risques dommages et spéciaux. L'assurance de particulier comprend : l'assurance individuelle et les programmes affinitaires. AIG est cotée en bourse à New-York (NYSE) et Tokyo.

Pour plus d'informations sur AIG, vous pouvez visiter notre site internet: www.aig.com, ou encore nous retrouver sur You Tube : www.youtube.com/aig, Twitter : @AIGinsurance www.twitter.com/AIGinsurance, LinkedIn : www.linkedin.com/company/aig

AIG est le nom commercial du réseau mondial d'assurance dommages et responsabilité, vie et retraite d'American International Group Inc. Les produits et services sont fournis par des filiales ou sociétés affiliées d'American International Group, Inc. A travers l'ensemble des pays de l'Union Européenne (UE) et la Suisse, les assurances sont portées par AIG Europe Limited. Les produits et services sont soumis à la réglementation locale, susceptibles de varier selon les pays et peuvent ne pas être disponibles dans tous les pays. Les produits et services hors assurance peuvent être fournis par des tiers. L'étendue et les conditions d'application des garanties sont assujetties aux dispositions du contrat d'assurance, qui sont disponibles sur simple demande.